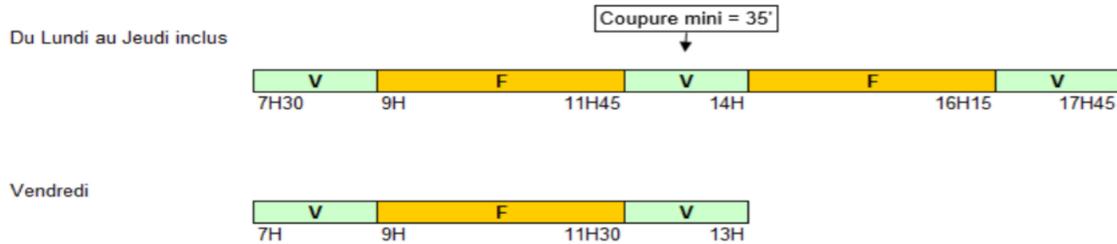


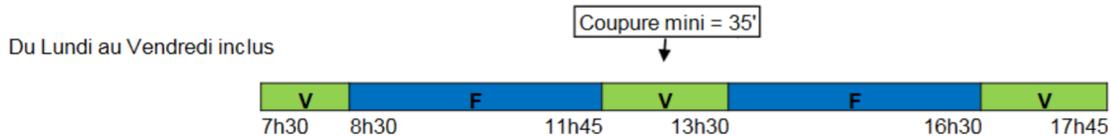
## Les attaques de la Direction sur notre statut social sont lancées

Les négociations sur le projet compétitivité renforcée ont réellement débuté cette semaine 23, avec trois réunions de prévues, une lundi 7 et jeudi 10 sur la compensation et l'amélioration des conditions de travail, mardi 8 sur le temps de travail. La Direction semble accélérer le tempo des négos et profiter de la situation de « crise sanitaire », mais surtout sociale et notamment avant la montée des cadences... Etat des lieux :

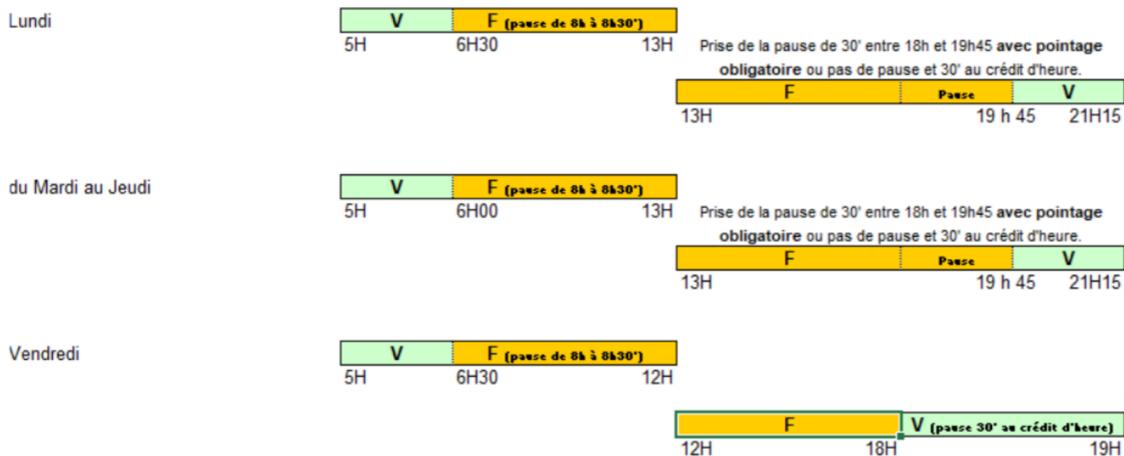
### Horaires normal en vigueur :



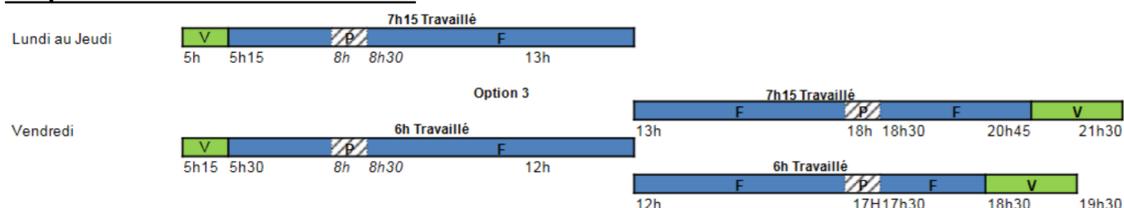
### Proposition Direction horaire en normale :



### Horaires 2 x 8 en vigueur :



### Propositions de la Direction 2x8 :



Passage de 7h15 à 7h45 de présence par jour avec le nouvel horaire.

Aujourd'hui	Direction	CGT
<p>Heures Variables capitalisation possible correspondant à la fermeture de fin d'année. Ecrêtage du surplus et être en positif chaque fin de bimestre.</p>	<p>Création d'un compte fermé pour répondre au besoin de fermeture de fin d'année (qui est d'ailleurs imposé par la direction) Compte (de 6 h par mois) pour répondre aux aléas de la vie privée avec écrêtage)</p>	<p>Maintien du compte actuel. Rappel de notre accord d'entreprise : « ce système d'horaire individualisé permet de trouver des aménagements conciliants au mieux les impératifs du service et les désirs du personnel »</p>
<p>Pose de crédit HV validation du manager et accord pour déroger au mieux disant (nombre d'heures par bimestre)</p>	<p>Débit possible de 3 heures Ecrêtage mensuel du compteur</p>	<p>Possibilité de poser jusqu'à 5 jours/mois de journée complète de CH avec accord manager. Possibilité de poser en demi-journée. (Il est rappelé que pour lutter contre le réchauffement climatique il est important de limiter le nombre de transferts maison/usine).</p>
<p>Possibilité de capitaliser des heures par semaine (environ 3h30 par semaine)</p>	<p>Diminution drastique de la possibilité de capitaliser les heures sur semaine.</p>	<p>Maintien du système actuel qui fait parti du rythme de vie des salarié(e)s.</p>
<p>Temps de présence et référence sur site 36h Négo Central</p>	<p>Temps effectif 36 h</p>	<p>Proposition de réduire le temps de travail à 32 h afin d'augmenter les savoir-faires sur le site et augmenter notre productivité. Un salarié reposé est un salarié plus efficace (premières retombées d'études des pays, entreprises qui l'ont adopté).</p>
<p>Pause casse-croûte</p>	<p>La pause n'est plus comptée comme du temps de travail effectif. Ce qui entraine pour les équipiers des semaines à 38h30 de présence.</p>	<p>Mise en place des 32h temps effectif avec 34h30 de présence avec création d'emploi. Ou à minima à débattre avec les salariés, Temps de casse-croûte doit être majoré en heures supp à 25 %. Prise en compte des 2h30 par semaine supp en jours RTT.</p>
<p>Petite journée, soit le vendredi après-midi soit le mercredi après-midi</p>	<p>Suppression de la petite journée pour répondre aux demandes de la production</p>	<p>Maintien de la petite journée afin de donner notamment la possibilité aux parents d'aller chercher au moins une fois leurs enfants à l'école. Possibilité d'aménager son temps de travail semaine afin de réaliser son temps de travail sur 4 jours et ainsi réduire les frais fixe de l'entreprise.</p>
<p>Temps de déplacement des cadres au forfait Négo Central</p>	<p>Pas de proposition</p>	<p>Demande d'équité de traitement entre les catégories sociaux professionnelles. Demande de rémunérer les déplacements professionnels pour les cadres.</p>
<p>Temps de présence des cadres au forfait jour Négo Central</p>	<p>Pas de proposition</p>	<p>Possibilité pour les cadres volontaire niveau 1 et 2 de passer au forfait heure. Fin de la proratisations des RTT sur l'APLD par exemple.</p>
<p>Réévaluation des salariés au forfait 39h Négo Central</p>	<p>Pas de proposition</p>	<p>Demande de rectifier la situation de la baisse du taux horaire suite au passage au forfait 39h. Augmentations de salaires ou compensations JRTT.</p>
<p>Majorations Heures Supplémentaires 220h à 25% et 50% Négo Central</p>	<p>Augmentation du nombre d'heures supplémentaires (300h) et diminution de la majoration (10,15 et 20%)</p>	<p>Nous rappelons que les heures supplémentaires ne sont destinées qu'à répondre à des urgences et que la direction doit tout mettre en œuvre pour limiter leur utilisation. Afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs nous demandons une limitation à 100H/ans majorées à 25 et 50%. Toutes les heures au-delà des 36H sont considérées comme heures sup (sauf alimentation CH)</p>

## Accord relatif à la compensation et à l'amélioration des conditions de travail

### Négociation uniquement en Local

Aujourd'hui	Direction	CGT
Application de l'accord suivant des analyses réalisées par poste	Réévaluation des postes Référence à la loi	Nous revendiquons le maintien de l'analyse de notre accord et revendiquons le respect des engagements de la direction. Rappel de l'avenant : « les postes identifiés en priorité 2 et 3 bénéficieront d'une nouvelle évaluation qui devra être planifiée durant l'année 2017 »
Peinture catégorie 1	Demande une réévaluation car des investissements ont été réalisés : Nouvelle cabine climatisée Cagoules JUPITER	Nous rappelons que si les cabines sont climatisées c'est uniquement pour répondre au besoin industriel et normatif de l'utilisation des peintures utilisées. Nous soulignons que ces mêmes peintures ont évolué avec la disparition des solvants et sont devenues plus dangereuses pour les peintres lors de leur application. Les cagoules sont également un équipement supplémentaire à porter. Les équipements de projection doivent être revus afin de ne plus diffuser dans les cabines. Les cabines respectent exactement les mêmes critères d'aspiration qu'en date de la première étude. Nous demandons la modernisation des moyens de projection afin de réduire les TMS dans ce secteur
TTH	Demande une réévaluation car des investissements ont été réalisés : Installations sous atmosphère contrôlée	La qualité de l'air s'est considérablement aggravée dans ce secteur. L'état des murs et du toit en sont la triste illustration. Nous demandons qu'une étude afin de garantir un état de l'air « correct » soit immédiatement engagée. Nous demandons la modernisation de l'opération de sablage. Les alertes feux et gaz sont toujours un stress présent dans cet atelier
TTS	Demande une réévaluation car des investissements ont été réalisés : Moyens de dégraissage lessiviel Cabine ajustage Amélioration aéraulique	Nous demandons le maintien de l'accord car les justifications de la direction sont non recevables. En effet lors de la dernière réévaluation ces investissements étaient déjà présents 2016!!
NUA	Pas de proposition	On nous avait vendu un bâtiment sans retouche peinture !!! Aujourd'hui avec le système de refroidissement de l'air de ce bâtiment c'est tous les produits toxiques qui se retrouvent en permanence dans l'air. Peinture, mastic, huiles hydrauliques... Nous revendiquons une étude afin d'intégrer la NUA dans notre accord.